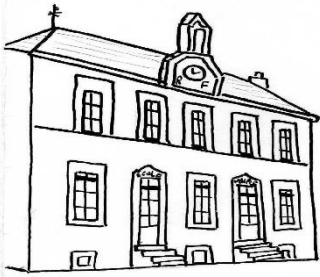


LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- La Page des écoliers
- La Vie communale
- Comité des Fêtes - Club de l'Espérance
- Histoire de Percey
- Moments de détente
- Etat civil - Infos pratiques

Août 2016 - N° 26



LE MOT DU MAIRE

En écrivant cet éditorial, j'ai une pensée pour Mr Hubert WULFRANC, maire de Saint-Etienne du Rouvray, que nous avons découvert effondré suite au dramatique évènement qui s'est déroulé dans sa commune. L'émotion immense en réaction à cet acte ignoble ne se tarira pas. Les maires de France ne peuvent que le soutenir et crier : **assez !**

Merci à vous Mr le maire pour votre leçon de bien vivre ensemble par ces quelques mots :

« Seules des paroles et des actes de paix au quotidien aideront à la sérénité et à la cohésion des familles d'ici et d'ailleurs et éclaireront le sens de notre devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité que nos enfants vont devoir s'approprier et respecter. »
Quelle belle leçon de civisme et de morale.

Quand on nous parle de suppression des communes, c'est la proximité qui sera supprimée. C'est la ruralité qui disparaîtra. Notre pays sera noyé dans la bureaucratie. Je n'ose imaginer les déserts français. Bon nombres d'évènements seront qualifiés de mineurs. La connaissance des uns et des autres n'existera plus, alors qu'il est nécessaire de conserver nos relations humaines sans mettre en avant nos convictions politiques et religieuses.

En ces périodes de vaches maigres, Percey continue malgré tout à investir. L'environnement de la salle des fêtes a été aménagé et sécurisé : création d'une fosse pour barbecue, sécurisation du parking et des espaces verts par la pose d'un grillage.

Le square J. DURAND s'est doté de jeux pour enfants. L'acquisition de ces structures a bénéficié du soutien financier de l'association des pompiers de Percey. Ceux-ci, lors de la dissolution de l'association, ont décidé de partager le solde de leur cagnotte entre l'achat des jeux et un don aux pupilles des pompiers de France. Ce qui représente une participation de 3500 € pour la commune et couvre environ 30% du coût d'achat et d'installation de ces jeux. Je tiens à remercier personnellement tous les anciens pompiers de Percey de leur geste. Ces différents aménagements ont été confiés, pour leur mise en place, aux Ateliers de Cheney (établissements et services d'aide par le travail)

Le dernier quadrimestre 2016 verra l'aboutissement de deux projets : le ravalement de la mairie/école ainsi que l'enfouissement des réseaux de ce bâtiment et la fin de la restauration de la nef de l'église. Je vous rappelle que la souscription au profit des travaux de l'église sera clôturée fin novembre de cette année et que vos dons peuvent être envoyés à la fondation du patrimoine jusqu'au 15 novembre. Encore merci à tous de votre générosité.

L'école, elle aussi, subira des modifications d'organisation. Notre instituteur, Romain BERGER, nous quitte pour une nouvelle affectation dans l'Aube. Un changement d'académie qui lui permet de se rapprocher de sa famille. Il sera remplacé par Sabrina LETANG, en provenance de l'école de Beugnon qui a malheureusement fermé.

La partie historique de ce perciquois nous rappelle au souvenir de cette année terrible qui a vu tant de morts et de souffrances : 1916 – Verdun – La Somme. Nous avons une pensée pour les enfants de Percey qui ont participé à cette horrible période.

Je tiens à vous souhaiter une très bonne lecture de votre vingt-sixième Perciquois, une bonne reprise après des congés bien mérités, et vous remercier de votre fidélité.

Daniel BOUCHERON

COMPTE RENDU DES CONSEILS

Réunion du 19 mai 2016 :

- Subvention voyage scolaire : le conseil municipal décide d'octroyer la somme de 500 € pour le voyage de la classe de CM1/CM2 de Percey dans le massif central.
- Fusion communautés de communes du Florentinois et de Seignelay-Brienon : Monsieur le Préfet demande à chaque conseil municipal de la future entité et aux communautés de communes de délibérer sur ce projet. Le Conseil Municipal accepte le projet de fusion des communautés de communes du Florentinois et de Seignelay-Brienon au 1er janvier 2017.
- Ravalement mairie/école, désignation du candidat : suite à l'appel public à concurrence pour les travaux de ravalement du bâtiment mairie/école cinq entreprises ont apporté un dossier. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 17 mai dernier pour les examiner. Les entreprises YTHIER (lot 2) & DA SILVA (lots 1 & 3) ont été retenues pour un montant total de 24 419 € HT et 29 302,80 € TTC. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, valide la proposition de la commission.
- Plan communal de sauvegarde : Monsieur le Maire présente le Plan Communal de Sauvegarde, arrivé à date de révision en 2016, et propose le renouvellement de certains volontaires. Un arrêté municipal d'approbation sera pris et sera transmis à la Préfecture pour être validé ce qui rendra le PCS opérationnel et consultable en mairie.
- Informations diverses :
 - ↳ Ecole : remplacement de la porte de l'école : devis de l'entreprise BOUCHERON MENUISERIE. Le choix du PVC est fait pour simplifier l'entretien. Pour information, l'ouverture vers l'extérieur est obligatoire, uniquement, à compter de 50 personnes.
 - ↳ Syndicat Intercommunal du Tonnerrois : Monsieur le Maire présente la demande du syndicat qui souhaite étudier la possibilité de prendre la compétence « eau ». En effet, la loi NOTRe transfère cette compétence aux communautés de communes mais rien n'empêche la création d'un syndicat à condition que ce dernier organise le service public d'eau potable et/ou d'assainissement sur un territoire comprenant à minima 3 communautés de communes. Une décision pourrait être prise ultérieurement après consultation du SIAEP de Villiers-Vineux.
 - ↳ Archevêché Sens et Auxerre : présentation du nouveau découpage des diocèses. L'église Saint Loup de Percey relève dorénavant de la paroisse de Saint-Florentin et de M. l'Abbé Alain RAYNAL.
 - ↳ Hydrocurage aux Milleries : prochain passage de la SNAVEB afin de curer le réseau d'eaux pluviales des Milleries, ainsi que deux tronçons de la Rue Nationale.

Réunion du 30 juin 2016 :

- Redevance pour Occupation du Domaine Public (RODP) 2016 : ENEDIS (ERDF) 197 € et ORANGE (France Télécom) 221 €.
- Subvention apéro concert du 11 juin : participation financière à l'apéro concert du 11 juin 2016 pour un montant de 200 €.
- Dépôt agenda accessibilité programmée (Ad'AP) : Les communes doivent rendre accessible l'ensemble des établissements recevant du public appartenant à la commune. La loi 2005-102 du 11 février 2005 prévoyait que cela soit réalisé au 1er janvier 2015. Afin de permettre la poursuite des travaux de mise aux normes avec sécurité juridique, l'ordonnance du 26 septembre 2014, permet aux collectivités de déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Ce dispositif constitue un engagement juridique et budgétaire des travaux sur une ou deux périodes de trois ans selon conditions spécifiques. Cet agenda doit être déposé avant le 27 septembre 2015. Une prorogation pour 12 mois a été accordée, et donc l'Ad'AP sera déposé avant le 27 septembre 2016. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

☞ approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée présenté, qui porte sur une durée de 3 ans et pour un montant total de 33 000 €, et autorise le maire à présenter la demande de validation de l'agenda,

☞ charge le maire de veiller à l'exécution dudit Ad'AP.

- Acceptation don :

Suite à la dissolution du CPI de Percey, et afin de solder ses comptes, l'amicale des Pompiers a souhaité faire une donation à la commune, et participer ainsi à l'aménagement du square J.DURAND avec des jeux pour enfants pour un montant de 3500 €.

- Eclairage public – Participation financière : présentation du projet d'éclairage public lié aux travaux d'enfouissement des réseaux sur la façade de la mairie établi par le SDEY et son plan de financement. Le conseil municipal :

☞ accepte les travaux et leur financement,

☞ s'engage à participer au financement desdits travaux et à verser une avance sur sa participation financière égale à 50% de celle-ci et à régler le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant.

- Décision modificative : nécessité d'ajuster les comptes d'investissement pour passer les écritures comptables de la décision « enfouissement des réseaux ».

- Travaux :

☞ Défense incendie rue Albert Joly : un devis pour l'installation d'un poteau incendie a été demandé à l'entreprise FORTINI Pascal : environ 9 000 € TTC. Demande de plus amples informations quant à la réalisation et l'implantation avant de poursuivre.

☞ Local de stockage : le Club de l'Espérance interroge la commune sur la possibilité d'obtenir un local supplémentaire afin de stocker du matériel. La commune ne disposant pas de locaux, une éventuelle extension sous le préau de l'école est envisagée. Plusieurs devis ont été présentés. A revoir à une date ultérieure en fonction des finances de la commune.

- Informations diverses : Monsieur le Maire donne lecture de différents courriers :

☞ SDIS : courrier concernant la défense incendie du GAEC rue Charbon.

☞ GAEC JACQUEMIER : courrier adressé suite à des incivilités (mottes de terre importantes sur la rue Albert Joly).

☞ Parcelles communales : un courrier est adressé aux propriétaires riverains de parcelles communales (C466, C614, C634, ZD 41 et ZD 51) spécifiant qu'ils sont autorisés à utiliser gracieusement les dites parcelles mais en échange du bon entretien de celles-ci.

LA PAGE DES ECOLIERS

VOYAGE EN AUVERGNE

Les élèves des écoles de Germigny et de Percey ont effectué un voyage scolaire de trois jours en Auvergne à la découverte des volcans.



Au cours de ce voyage, les élèves ont effectué diverses activités :



Le centre d'hébergement était très bien, nous avons mangé de délicieux repas et nous avons pu fêter l'anniversaire de nos camarades.



Nous avons pu observer des volcans.



Les élèves remercient les communes et les parents d'élèves d'avoir financé ce voyage.

L'ECOLE EST FINIE !... détente dans la cour de l'école de Percy



LA VIE COMMUNALE

SQUARE JEANNINE DURAND

Installation de jeux d'enfants :

Un don de l'ancien corps de sapeurs-pompiers de Percey a aidé financièrement la commune à faire installer des jeux pour les enfants âgés de moins de 13 ans. Mise en place par les Ateliers de Cheney.



TRAVAUX SALLE DES FETES



Pose d'une table et de plusieurs bancs, entourage du terrain de pétanque, création d'un bac pour barbecue et rénovation de la clôture en bordure de la route D 905.

ECLUSE 104 'sortie de Percey, direction Saint-Florentin'

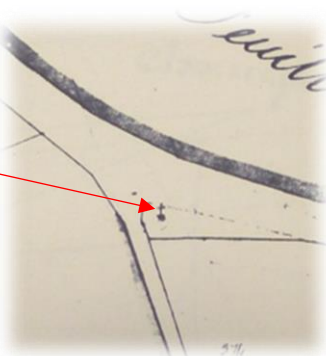
En début d'année 2016 d'importants travaux pour un montant de 150 000 euros ont été réalisés dans l'écluse 104 de Percey par les Voies Navigables de France. La commune a récupéré les gravats afin de renforcer les chemins forestiers.



Sur cette photo nous pouvons voir le vannage qui est d'origine.



REMISE EN PLACE DU SOCLE D'UNE ANCIENNE CROIX, répertoriée sur le plan cadastral de 1835, située à l'intersection de la rue Albert JOLY et du chemin rue charbon, face à la maison de M. Gaston MOREAU.



Au vu de la forme de l'embase dans le socle, cette croix devait être en bois. Afin de mettre le socle en valeur, nous avons installé une croix métallique ; sous la partie inférieure de celui-ci sont visibles les marques du tailleur de pierre (photo de gauche).



COMITÉ DES FÊTES / CLUB DE L'ESPÉRANCE

Vide-greniers / marché perciquois du 08 mai 2016 :

Temps superbe, organisation excellente, la manifestation ne pouvait être que réussie !

La journée a été propice à la chine (environ 120 exposants). Les promeneurs ont sillonné les rues du village, dans une joyeuse ambiance, tout au long de la journée.



Apéro concert du 11 juin 2016 :

Soirée estivale, malgré le repli à la salle des fêtes pour cause de météo incertaine (initialement prévue sur la place de la mairie). La soirée a ravi la centaine de participants et s'est prolongée tard dans la nuit.



Clôture des après-midi du mercredi :

Comme tous les ans, les habitués du club du mercredi se sont retrouvés le 6 juillet autour d'un buffet froid. Ces moments de convivialité, très appréciés, se sont achevés en participant, pour certains, à des jeux de société et, pour d'autres, à une partie de pétanque.



Repas républicain du 14 juillet 2016 :

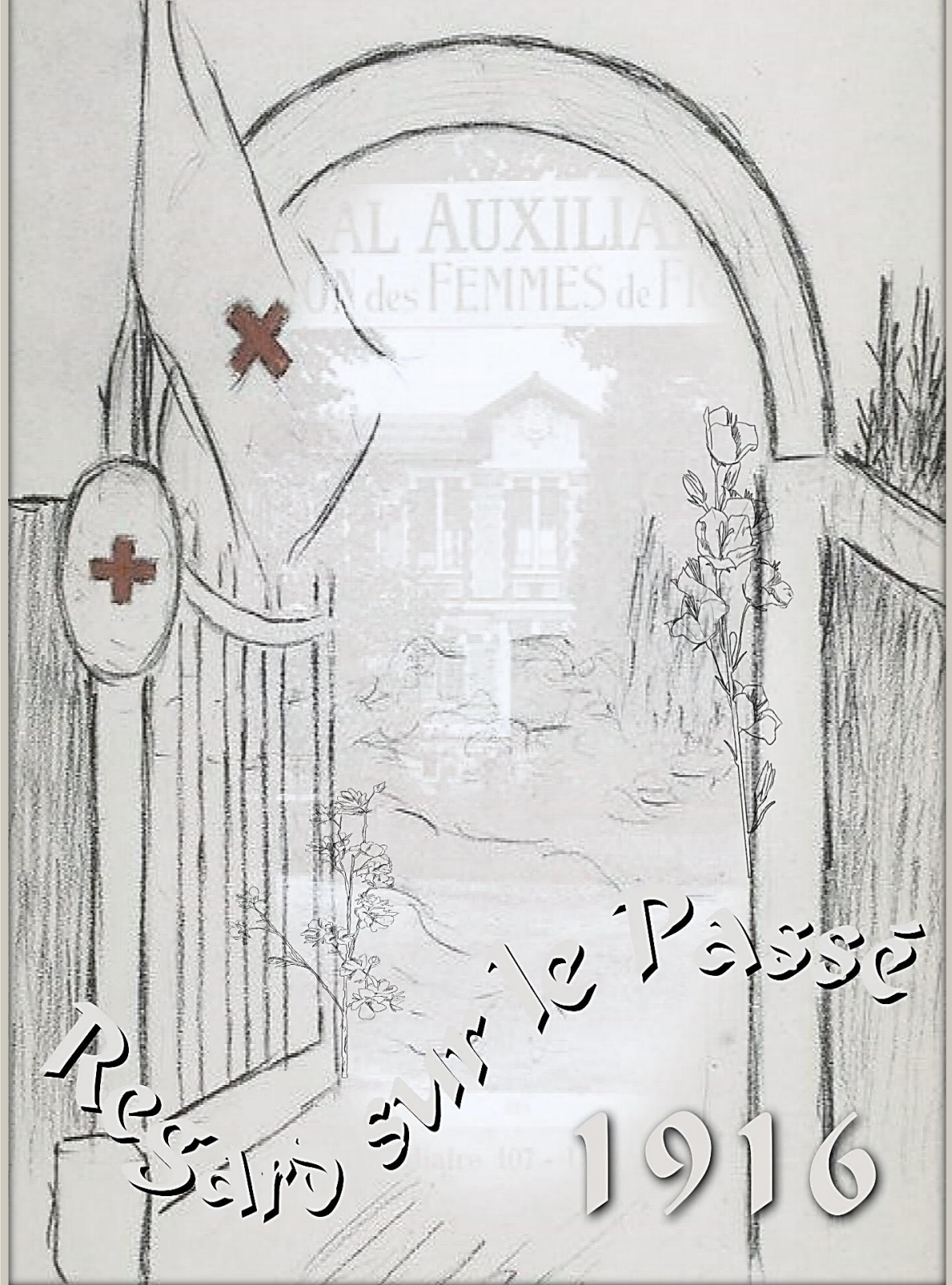
Le plaisir des Perciquois de se retrouver pour la Fête Nationale était au rendez-vous. Un buffet bien garni a vite séduit les convives. Les conversations de toute nature ont détendu la journée.



Les nouveaux jeux réalisés par Robert ont eu beaucoup de succès.



PERCEY



LA GRANDE GUERRE 1914/1918 (suite)

1916 – L'ANNEE TERRIBLE

C'est l'année des grandes batailles, aussi bien sur notre territoire que dans toute l'Europe. Dans notre pays ont lieu les grands affrontements de Verdun et la guerre des tranchées, en février, puis la bataille de la Somme en juillet. Ils feront environ 1 700 000 victimes (morts, disparus ou blessés) sans compter la population civile.

Dossier : LES HOPITAUX DE GUERRE

Dès le début de la guerre, se pose le problème de la prise en charge des blessés et des malades. Les médecins de l'armée, très peu nombreux, sont dépassés par l'ampleur du problème : une guerre moderne et des blessures dues à des armes nouvelles, des combats incessants et pas de bases fixes. De nombreux hôpitaux se trouvent dans les zones occupées. Il existe très peu de voies d'évacuation vers les hôpitaux de l'arrière ce qui nécessite des voyages longs et douloureux et beaucoup de blessés n'y résistent pas.

Devant de tels problèmes le recours au bénévolat est vivement encouragé. Il existe déjà à cette époque une association créée en 1864 qui a été l'une des premières à signer la convention de Genève avec le Comité International de la Croix-Rouge et à mettre en place la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM) qui deviendra plus tard la Croix-Rouge Française.

À la suite de divergences et de scissions, deux autres sociétés nationales humanitaires voient le jour en France : l'Association des Dames Françaises (ADF) en 1879 et l'Union des femmes de France (UFF) en 1881.

À partir de 1907, leurs actions sont coordonnées par un Comité central afin d'optimiser leurs services.

En 1914, la France compte deux types d'hôpitaux: les hôpitaux militaires gérés par le service de santé des armées et les hôpitaux civils (à caractère public ou privé). Le nombre de soldats à traiter dès les premiers mois de la guerre va rendre indispensable la multiplication du nombre d'établissements d'où l'utilisation des hôpitaux civils qui deviennent "mixtes" (une partie de l'établissement est réservée aux militaires) et la création dans toute la France d'hôpitaux temporaires (pour la durée du conflit) de taille variable et dans des locaux très divers (écoles, lycées, hôtels, couvents, usines, grands magasins, casinos...).

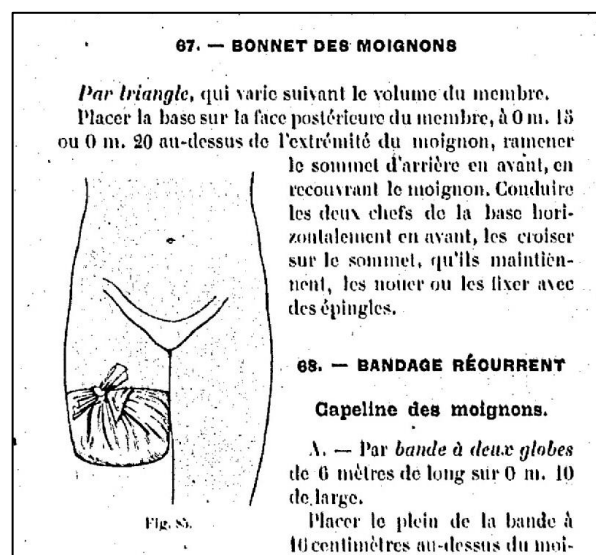
- Les hôpitaux complémentaires contrôlés par le service de santé des Armées,
- Les hôpitaux auxiliaires,
- Les hôpitaux de bénévoles d'initiative privée,

Par ailleurs se pose la question des compétences des infirmières (toutes n'étant pas diplômées) et du bien-fondé de leur présence auprès des blessés. Aussi, la commission de 1915 exige la stricte application du décret de mai 1913 sur le port d'un costume identique (propriété de la Croix Rouge et garanti par l'autorité militaire) pour les infirmières des trois sociétés reconnues avec une marque distinctive pour chacune d'elles (les infirmières n'appartenant pas à une de ces trois sociétés ont l'interdiction de porter la coiffe blanche avec croix rouge). En outre, le principe d'un livret individuel, déjà adopté par la SSBM, est étendu aux deux autres sociétés, l'ADF et l'UFF. » - (Source CROIX ROUGE FRANCAISE- les origines)

L'Union des Femmes de France avait créé un enseignement spécial dès la déclaration du conflit pour former des *aides auxiliaires* qui pouvaient devenir ensuite *infirmières auxiliaires* puis *infirmières au titre de guerre*.

Extrait du Guide pratique de l'infirmière hospitalière édité par l'UFF.
(BNF GALLICA)

Cette association est très présente dans l'Yonne avec un siège à Auxerre.



Parallèlement, l'Association des Dames françaises (A.D.F.) inaugure le 17 août 1914 des séries de cours à l'hôpital-école Michel-Ange du 16^{ème} arrondissement de Paris.

Enfin, la Société française de secours aux blessés militaires (S.S.B.M.), directement liée au service de santé militaire dont elle est auxiliaire (décret de 1864), dispense depuis 1881 des cours annuels centrés sur la médecine et la chirurgie de guerre.

De nombreux hôpitaux s'ouvrent dans notre département, plusieurs à Auxerre, Joigny, Sens. Des hôpitaux civils militarisés s'installent à Avallon, Briennon-sur-Armançon, Gigny, Saint-Fargeau, Saint-Florentin, Tonnerre et Villeneuve-sur-Yonne.

HOPITAUX AUXILIAIRES :

AUXERRE :



Hôpital 107 - Ecole normale d'institutrices – Ouvert du 13 septembre 1914 au 13 décembre 1917- 100 à 181 lits. Géré par : l'Union des Femmes de France.

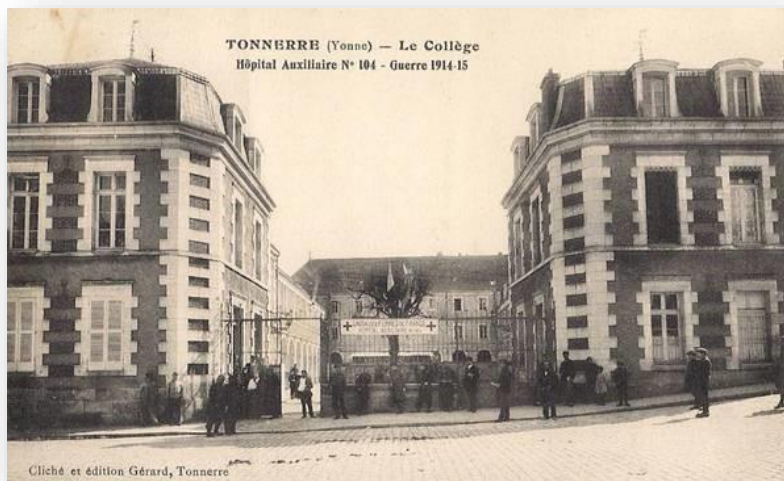
Ce bâtiment deviendra l'Ecole Normale, puis en 1992 l'Institut universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) et le 1^{er} septembre 2013, l'École Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE).

Hôpital 34 - Ecole Normale d'instituteurs - 25 Avenue Pasteur – Ouvert du 31 août 1914 au 23 décembre 1918 – 139 lits. Les élèves sont contraints de s'installer au Casino, et ce, jusqu'en avril 1919.

Hôpital complémentaire n°14 (lycée de filles, rue Michelet) Contenant 280 lits. Il est ouvert du 5 août 1914 au 31 août 1916.

Hôpital temporaire n°16 - Collège Paul Bert d'Auxerre, Il contient 150 lits.

TONNERRE :



Hôpital 104

Collège municipal de garçons, ouvert du 3 août 1914 au 10 juillet 1917 (50 à 85 lits).

Géré par l'union des Femmes de France.

Ces bâtiments abritent aujourd'hui le lycée du Chevallier d'Eon.

Des aides sont demandées aux communes : lors de la réunion du Conseil du 26 avril 1915, suite à l'appel de la présidente de l'Union de Femmes de France – Croix Rouge Française, le Conseil, après avoir délibéré, décide d'adresser à Madame FORGET, directrice des finances du comité de Tonnerre, une somme de 50 F. Une nouvelle demande de la présidente, Madame ROSSIGNOL est rejetée le 3 août 1915 (*avec 50 F en 1915 on pouvait acheter un complet homme - 1kg de pain valait 0.42 francs ; en 1919 M. GERARD, l'instituteur, recevait annuellement 2600 F de traitement et 675 F de suppléments (secrétariat de mairie, cours aux adultes et divers).*

SAINT FLORENTIN :

Un hôpital civil militarisé (hospice) de 60 lits, un hôpital complémentaire n° 70 dont 68 lits installés dans l'hôtel Dilo.

DES PENICHES AMBULANCES des Ponts et Chaussées équipées d'une centaine de lits, sont installées sur le canal.

Article du journal 'le Bourguignon' du 26 septembre 1914 :

« Le comité d'Auxerre de l'Union des Femmes de France avec M. BREUILLE, ingénieur en chef des ponts et chaussées de l'Yonne et M. Georges GUILLIET, industriel auxerrois, mettent en place des péniches-ambulances itinérantes sur le canal, basées à Saint-Florentin, d'une capacité de 100/120 lits.

Parmi les blessés de guerre, il en est certains pour lesquels le transport par chemin de fer peut être funeste ; la trépidation violente et le mouvement des trains amènent souvent des complications fatales. M. BREUILLE a donc jugé qu'il était urgent de recourir, au moins sur certains parcours, au transport par péniches sur les canaux et les rivières navigables du département.

Après entente avec le Comité d'Auxerre des femmes de France, l'ingénieur envisage la création d'un service régulier partant du poste médical de « triage » de Saint-Florentin et permettant l'évacuation des blessés à Auxerre, Coulanges-sur-Yonne ou Clamecy ».

Parmi les malades hospitalisés à Auxerre, Edmond FOURNIER de Percey.

Né le 15 février 1897 à Percey - fils d'Edme Gustave et Henriette Rosalie FOURNIER.

Inscrit sous le n°612 au conseil de révision du canton de Flogny. Classé pour 'faiblesse' dans la 6^{ème} partie de la liste de 1915 et dans la 5^{ème} partie de la liste de 1916. Classé dans la 2^{ème} partie de la liste de 1917 pour emphysème. Commission spéciale de réforme d'Auxerre du 4 juin 1917 (Loi du 13 avril 1916).

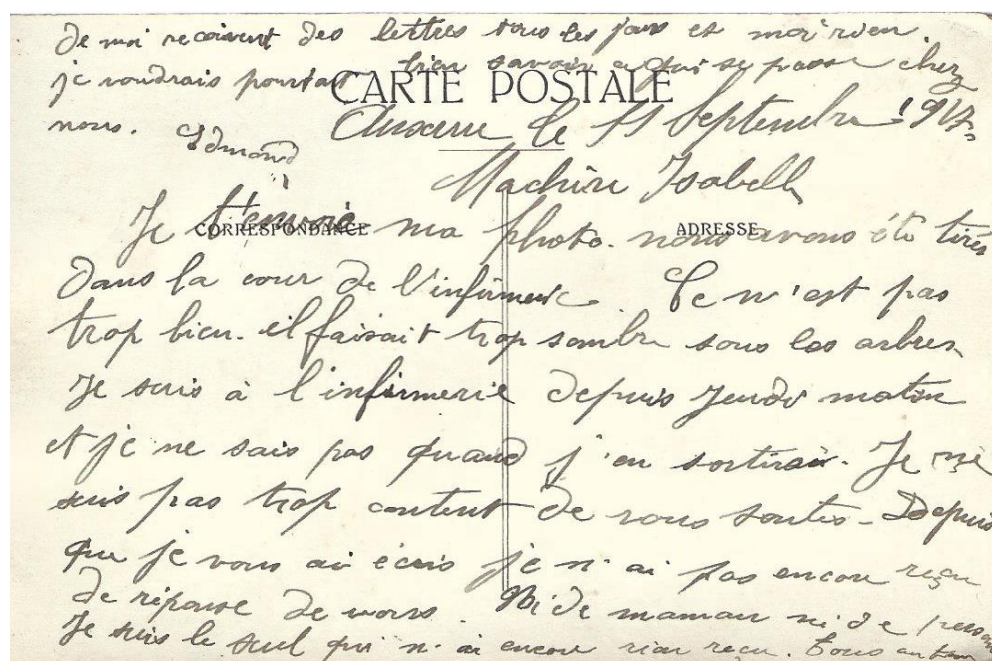
Matricule **257**, Bureau d'Auxerre : Mis en route le 4 septembre 1917 – arrivé au corps le même jour comme soldat de 2^{ème} classe. Réformé n° 2 pour « asthme, compliqué de bronchite et d'emphysème » Commission de réforme d'Auxerre du 24 septembre 1917. Maintenu réformé n°2 jusqu'au 24 septembre 1917.

Médaille commémorative française de la Grande Guerre pour campagne intérieure contre l'Allemagne du 4 septembre au 24 septembre 1917.



Edmond FOURNIER
– Assis – 1^{ER} en
partant de la gauche

Carte envoyée
par Edmond à sa
sœur Isabelle le
11 septembre
1917 de l'hôpital
d'Auxerre.



Nous rappelons que son frère Henri et son beau-frère Henri MOCQUOT furent les deux premières victimes de cette guerre en 1914.

Nicole GIRARD-MANGIN, première et seule femme médecin sur les zones de combat :



Née à Paris le 11 octobre 1878 dans une famille de la bourgeoisie commerçante, Nicole MANGIN passe son enfance dans le village de Véry, dans la Meuse. À 18 ans, elle obtient à Paris une licence en sciences naturelles. Ce diplôme lui permet de commencer des études de médecine et d'être admise trois ans plus tard à l'externat des hôpitaux de Paris.

En 1899, elle rencontre André GIRARD, négociant en vins de champagne, avec qui elle se marie et a un enfant. Elle suspend ses études pour travailler au côté de son mari. Mais les infidélités de celui-ci mettent fin à leur union en 1903.

Elle reprend ses études de médecine et soutient en 1906 sa thèse intitulée *Les poisons cancéreux*, qui sera publiée en 1909. Professeur libre à la Sorbonne, elle gagne en notoriété grâce à ses travaux sur la prophylaxie antituberculeuse et devient rapidement une référence en matière de tuberculose et de maladies pulmonaires.

Lorsque le conflit franco-allemand éclate en 1914, elle se porte volontaire. Alors qu'elle figurait sur les registres comme médecin de l'Assistance Publique et membre du Comité de secours aux blessés militaires, Nicole est mobilisée par erreur, l'administration pensant qu'elle avait affaire à un homme. Extrêmement mal accueillie à l'hôpital de Bourbonne-les-Bains, dans les Vosges, sa situation est rapidement régularisée devant l'évidence : l'armée française manque cruellement de personnel médical. Très vite affectée à l'hôpital Glorieux, dans le secteur « calme » de Verdun, elle y soigne les malades du typhus et les patients non-transportables.

Alors que les blessés affluent, que l'intensité de feu provoque des dégâts corporels d'un genre nouveau, que les bombardements ne s'interrompent plus, on ordonne au médecin-auxiliaire GIRARD-MANGIN d'évacuer le secteur. Elle réquisitionne alors un véhicule militaire et y place les derniers malades. Sur le chemin qui l'éloigne du front, un obus tombe près de la voiture et un éclat traverse la vitre pour venir se loger sous son oreille droite.

Affectée à l'hôpital de Vaudelaincourt (Meuse), elle y pratique la chirurgie sous la tente. Près de 875 blessés en moyenne arrivent chaque jour du front ! Intrépide, elle sillonne aussi le champ de bataille à bord d'une camionnette sanitaire pour prodiguer les premiers soins.

En 1917, les autorités la promeuvent médecin-capitaine et lui proposent la direction de l'hôpital-école Édith-CAVELL (Paris). Désormais en charge de la formation des infirmières auxiliaires, elle continue son travail de médecin-chirurgien. Dès lors, Nicole assiste aux réunions de la Croix-Rouge américaine pour la lutte anti-tuberculose, milite à l'Union des Femmes Françaises et participe à la création de la ligue contre le cancer. À l'Armistice, elle ne reçoit pourtant ni décoration, ni honneurs.

Malade d'un cancer, elle met fin à ses jours en 1919 à 41 ans.

(Source Ministère de la DEFENSE.FR)

1916, DEBUT DU GRAND MASSACRE :

Les principaux évènements :

- 21 février au 18 décembre - Bataille de Verdun,
- 26 février Philippe PÉTAIN est nommé à la tête de la première armée,
- Mars, raids de Zeppelins sur Paris,
- 9 mars l'Allemagne déclare la guerre au Portugal,
- 15 mars, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre au Portugal,
- 11 avril, arrivée du premier bataillon du corps expéditionnaire russe à Marseille,
- 29 avril - En Mésopotamie, les Turcs s'emparent de Kut et de ce qu'il reste de la force d'invasion britannique, (Kut-el-Amara au sud de Bagdad – Irak actuel)
- 31 mai-1^{er} juin - bataille du Jütland : plus importante bataille navale de la guerre entre le Royaume-Uni et l'Allemagne,
- 4 juin-10 octobre - offensive d'Alexei BROUSSILOV : les Russes repoussent les lignes austro-hongroises au nord des Carpates,
- 5 juin - le ministre britannique de la guerre, lord KITCHENER, meurt noyé lors du torpillage du croiseur Hampshire,
- 6 juin - début de la révolte arabe contre les Turcs dans le Hedjaz,
- 1^{er} juillet–19 novembre - Bataille de la Somme - attaque des alliés contre les lignes allemandes,
- 8 août - le gouvernement portugais décide d'offrir son soutien militaire aux puissances de l'Entente,
- 27 août – la Roumanie entre en guerre du côté des alliés,
- 2 septembre – 14 dirigeables allemands attaquent plusieurs villes d'Angleterre,
- 15 septembre – première utilisation des chars d'assaut par les Anglais,
- 24 septembre – des avions britanniques bombardent les usines Krupp à Essen,
- 21 novembre - décès de l'empereur austro-hongrois FRANÇOIS-JOSEPH, l'archiduc CHARLES lui succède,
- 12 décembre – Georges Robert NIVELLE est nommé commandant en chef des armées françaises du Nord et du Nord-Est,
- 31 décembre - Russie : assassinat de RASPOUTINE.

Notre 4^{ème} régiment d'Auxerre :

L'hiver 1915/1916 est très rigoureux. Suite aux combats de fin 1915, l'ennemi conserve le point culminant du plateau de la Fille-Morte ; il y organise un observatoire d'où il peut inspecter toutes les lignes de la cote 285. Dès lors, ses bombardements se multiplient. Obus, torpilles, mines, labourant le terrain. En même temps, la guerre des mines prend une extension considérable. Il n'est guère de matinées sans qu'une ou plusieurs secousses ébranlent la terre.

Les actes d'héroïsme abondent :

-Le 12 janvier, la 1^{ère} compagnie (sous-lieutenant BOLLORE), à la suite d'une explosion formidable, contient énergiquement l'adversaire et lui interdit l'accès dans son ouvrage entièrement retourné.

-Le 3 février, les grenadiers de la 10^{ème} compagnie repoussent un violent assaut des 'Boches'. Le soldat DUPONT, blessé trois fois, ne s'arrête que lorsqu'il voit les 'Boches' délogés des quatre petits postes où ils avaient pris pied.

-Le 6 mars, nouvelle attaque. Le sous-lieutenant LUAIS est tué en se défendant héroïquement. Les grenadiers de la 2^{ème} compagnie (sous-lieutenant VALLEE) tombent presque tous.

La 11^{ème} compagnie (capitaine PEYROU) contre-attaque dans l'après-midi. Le sous-lieutenant GRIVOT tue de sa main 3 Allemands, s'empare seul d'un petit poste et en retourne le créneau. Il devait être tué peu après. DAVIDOFF, ce Russe exilé qui s'était engagé dans nos rangs, tombe en atteignant un blockhaus : « ça ne fait rien, dit-il en rendant le dernier soupir, c'est un homme de la 1^{ère} section qui est arrivé le premier ». Le lieutenant LEMAIN, à qui revient toute la gloire du succès, est fait chevalier de la légion d'honneur.

-Le 29 juin, l'aumônier de la division 'le bon père Henry' comme tous l'appelaient, est blessé mortellement en première ligne.

-Le 30 juin, deux mines sautent dans l'ouvrage 5. La masse de terrain, en retombant, comble la tranchée de soutien où se tenaient prêtes à s'élancer deux sections de la 10^{ème} compagnie. Le sous-lieutenant TOSTAIN bondit tout seul à la crête malgré sa blessure ; il ouvre le feu et contient l'adversaire donnant aux renforts le temps d'accourir. Les deux vastes cratères restent aux mains des grenadiers de l'adjudant POMMIER, qui reçoit la médaille militaire.

Relève : le 8 septembre, la cote 285 est confiée au 96^{ème} RI. Malgré la violence des mines et des camouflets dont plus de 600 ont sauté depuis août 1915, malgré les attaques répétées, malgré les bombardements, malgré l'acharnement désespéré de l'ennemi et enfin malgré les pertes sanglantes (32 officiers, 1300 hommes, dont près de 400 morts) durant treize mois, le 4^{ème} RI a conservé intégralement la cote 285.

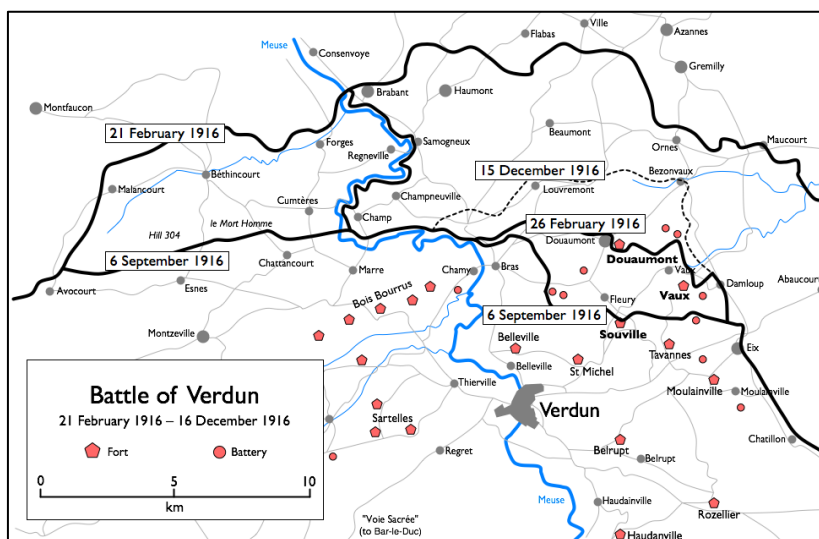
Notre régiment à VERDUN :

Haudremont : après un court arrêt au camp Besnier et à Rarécourt, le régiment cantonne à Beuray, Robert-Espagne, où il goûte presque un mois de véritable repos. Le 6 octobre, il est transporté en camions à Verdun. Le 1^{er} bataillon tient le saillant d'Haudremont ; le 2^{ème} bataillon s'établit au bois Nawe ; le 3^{ème} bataillon est en réserve.

Fosse Cote, Vaux – devant-Douaumont : les 18 et 19 octobre, retour à Beuray, Robert-Espagne. Mais le contre-ordre arrive. 'Pour garder le terrain conquis par la division PASSAGA, de Douaumont à Vaux, il faut des poilus capables de se faire tuer sur place'. Tâche héroïque que la 9^{ème} D.I. va remplir pendant deux mois.

Le 1^{er} novembre, le régiment commence la relève par Fleury-devant Douaumont, le bois de la Caillette le bois de Vaux-Chapitre rasés. Des centaines d'obus pourchassent les sections. Il fait presque jour quand elles atteignent les lignes. Pendant des jours et des nuits les hommes restent tapis dans les trous d'obus.

Les bataillons organisent les ravins de la Fausse Cote, de l'étang de Vaux et du Bazil. Les compagnies fondent. Le sous-lieutenant LEMAIN est tué. « Brave parmi les plus braves », dira le colonel DELON sur sa tombe. Mort aussi le Père CONSTANT, l'aumônier de division. Blessé gravement le général ARLABOSSE qui venait visiter le secteur.



Par Drawn by Gdr — Drawn by Gdr From en wiki, CC BY SA 3.0, wikimedia domaine public

Le régiment quitte Verdun le 11 décembre. Il a perdu 5 officiers et 700 hommes.

Repos, déplacement : Enlevé par camions, le régiment demeure quinze jours dans la région hospitalière de Vitry-le-François. Le 27 décembre, il est transporté en chemin de fer à Epernay et Dormans. (*Historique du 4^{ème} RI*)

VERDUN – les voies de communication :

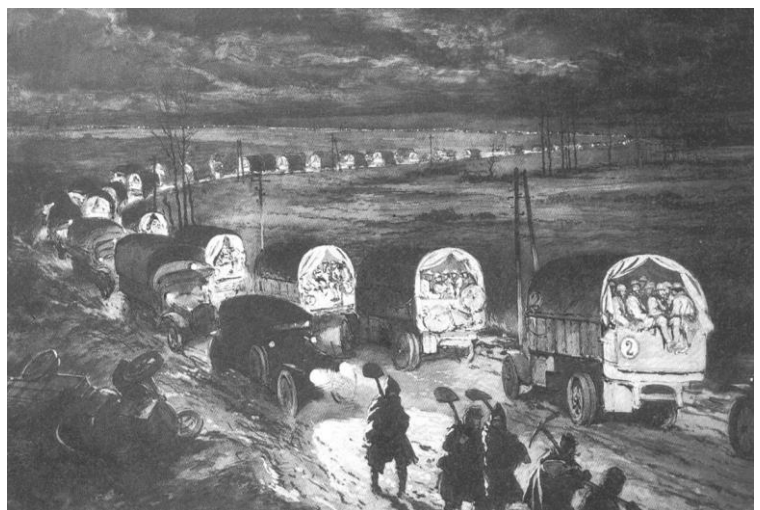
Prenant les devants, l'Allemagne décide de lancer une offensive. Le choix du général VON FALKENHAYN, chef d'état-major des armées allemandes, se porte sur Verdun. Ce saillant de la ligne de front, mal relié à l'arrière et difficile à ravitailler, peut, en effet, être pris sous des feux d'artillerie convergents. Le 21 février 1916, à 7h15, le bombardement commence. La bataille de Verdun va durer 300 jours et 300 nuits. Elle se soldera, toutes nationalités confondues, par 300 000 morts et disparus et 400 000 blessés.

Les communications vont jouer un rôle vital dans la résistance française à l'offensive allemande. En effet, le système de défense adopté repose en particulier sur une rotation des unités, des "troupes fraîches" venant régulièrement relever les troupes en ligne. En outre, il convient d'assurer le ravitaillement rapide et constant de la zone des combats en matériels, munitions et vivres. Il importe donc que les renforts, les munitions et les matériels puissent être rapidement acheminés vers le front, les unités relevées et les blessés tout aussi rapidement évacués.

Si, du côté allemand, un important réseau d'une dizaine de voies ferrées dessert le front, du côté français, Verdun est un cul-de-sac. Seules deux lignes de chemin de fer et une route départementale relient le front à l'arrière. Or, ces voies ferrées sont inutilisables ou peu performantes. La ligne normale Paris-Verdun par Sainte-Menheould, trop proche du front, est périodiquement coupée par les tirs d'artillerie adverses tandis que le réseau ferré d'intérêt local à voie étroite, le "Meusien", ne peut transporter plus de 800 tonnes par jour quand les besoins sont dix fois plus grands. La réorganisation du réseau ferré, engagée sans tarder, ne peut cependant résoudre la situation qu'à long terme. Dans l'immédiat, le transport des troupes et des munitions repose donc sur l'unique route de Bar-le-Duc à Verdun, d'une soixantaine de kilomètres de long et de 7 mètres de large, sinueuse et de surcroît médiocrement empierrée.

Dès le 19 février 1916, alors que la menace allemande se fait plus précise sur Verdun, l'état-major des armées confie le règlement de la question au service automobile, représenté par le capitaine DOUMENC. Une commission régulatrice automobile, la première du nom, est créée le lendemain; elle est prête à fonctionner le 22 février.

La maîtrise de la route lui revient. La "noria", flot incessant des véhicules dans les deux sens, s'organise. Une discipline très ferme concernant le trafic est instaurée : les doublages par les poids lourds et les stationnements sont interdits. Rien, à aucun moment, ne doit freiner la circulation. *"La voie sacrée de Verdun" – 1916, par Georges SCOTT. © Musée de l'Armée, Paris.*



Il faut à tout prix que cette voie reste constamment en état de supporter les milliers de véhicules qui y passent jour et nuit.

La route est réservée aux seuls véhicules automobiles. Les convois hippomobiles ou à pied sont renvoyés sur des axes secondaires. Tous les embranchements sont placés sous une surveillance rigoureuse. En outre, tout véhicule en panne qui ne peut être remorqué est poussé dans le fossé.

Région de Verdun, 8 avril 1916. Troupes revenant du feu et partant au repos. Source : Musée de l'Armée - Paris

La route est découpée en six zones, six « cantons », chacune disposant de moyens de liaison et de surveillance ainsi que de l'équipement nécessaire au dépannage des véhicules.

Les travaux d'entretien de la route ne s'arrêtent jamais, même au plus mauvais moment de la période, quand, le 28 février, arrive le dégel. Les camions s'enfoncent dans la boue.



– DR – © Musée de l'Armée, Paris

Des bataillons de territoriaux exploitent alors sans relâche les carrières ouvertes à proximité de la route, jetant par pelletées, en une chaîne continue, la pierre sous les roues à bandage plein des camions qui, à une vitesse de 5 à 20 km/h, font eux-mêmes office de rouleau compresseur. En 10 mois, plus de 700 000 tonnes de pierres sont déversées.

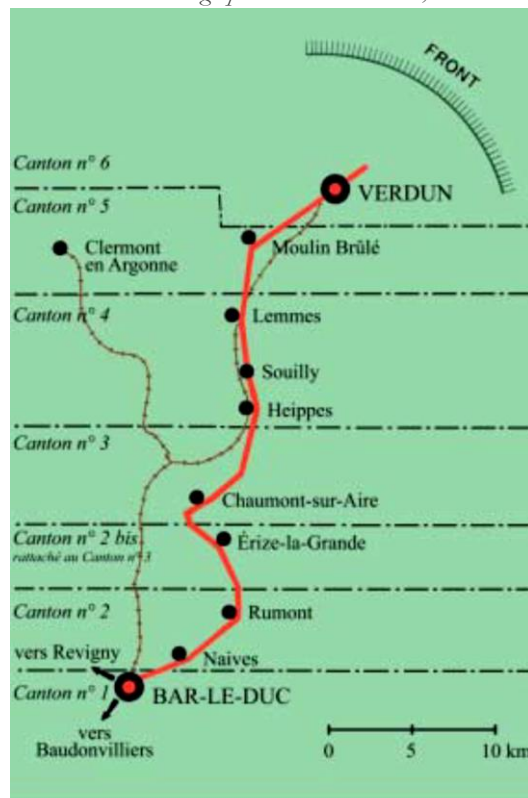
La "voie sacrée", région de Verdun, printemps 1916. La circulation dans les deux sens s'effectue tandis que les territoriaux entretiennent continuellement la route – Photographie musée de l'Armée, coll. Hallo

La "voie sacrée" de Bar-le-Duc à Verdun. Source Musée de l'Armée Paris

Si le transport des vivres ainsi qu'une partie de l'évacuation des blessés sont assurés par le "Meusien", dont les capacités sont progressivement améliorées, et la ligne Paris-Verdun, dont le trafic est rétabli, de nuit, à partir du mois de mars 1916, le service automobile est chargé d'acheminer l'essentiel des renforts, des munitions et des matériels. Tout arrive par chemin de fer, dans la région de Revigny, Bar-le-Duc et surtout à la gare de Baudonvilliers, au sud de Bar-le-Duc.

Dès l'arrivée des trains en gare, troupes et matériels sont embarqués sur des camions et, par convois entiers, sont acheminés de Bar-le-Duc à Verdun. Les camions, à vide ou transportant des unités relevées, redescendent sur Bar-le-Duc d'où ils repartent avec un nouveau chargement. Les conducteurs des véhicules doivent tenir le volant 18 heures durant et restent souvent à leur poste plus de 10 jours d'affilée, ne prenant que quelques heures de repos au fond de leur camion.

Un blessé grave transporté vers un poste de secours, route de Verdun à Douaumont, décembre 1916. Musée de l'Armée Paris



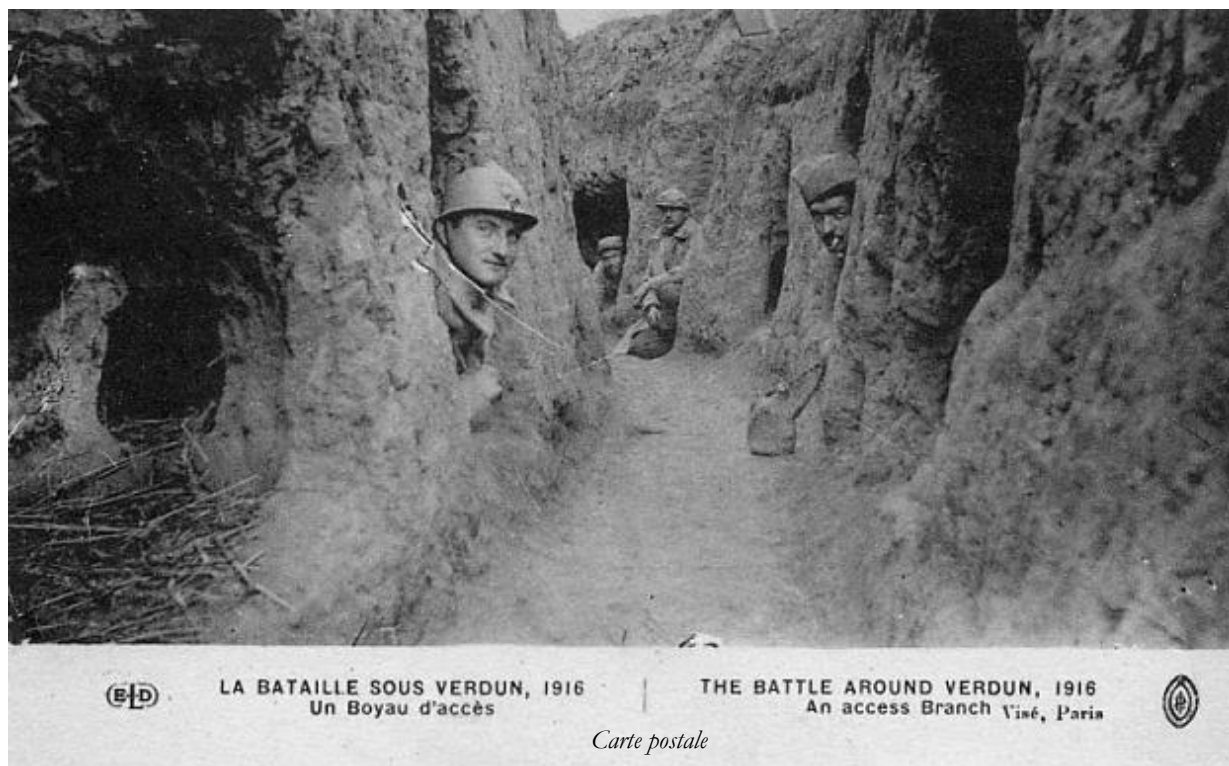
— la "voie sacrée"
 - - - le "Meusien", réseau ferré d'intérêt local



Jusqu'en décembre, depuis les creux du terrain, les trous d'obus, les chemins, monte la plainte des blessés qu'on ne peut évacuer que de nuit. Alors commence, pour les plus chanceux, le long chemin vers l'hôpital. Les hommes tombent, par centaines, par milliers. La nuit venue, les brancardiers et les soldats les moins gravement blessés, portant leurs camarades sur le dos, trébuchent, s'enfoncent dans la boue pour atteindre les postes de secours des premières lignes.

Image BNF GALLICA

Durant la bataille de Verdun, sept groupements automobiles sont à l'œuvre. Près de 8 000 véhicules, camions des groupes de transport du service automobile mais également ambulances, véhicules sanitaires ou de liaison, empruntent chaque jour la route. Les véhicules s'y succèdent au rythme d'un toutes les 14 secondes, voire toutes les 5 secondes aux moments les plus forts de la bataille. En moyenne, 13 000 combattants, 6 400 tonnes de matériel et 1 500 tonnes de munitions sont transportés quotidiennement. La route est utilisée au maximum de ses possibilités. Les transports automobiles, par la mise en œuvre d'une doctrine d'emploi novatrice et efficace, se révèlent être un élément essentiel de la bataille.



(Ministère de la défense – 'chemins de mémoire')

LES VILLAGES DETRUIITS PENDANT CETTE BATAILLE :

Ils font partie de la liste des neuf villages détruits et de la fameuse « zone rouge » où toute reconstruction devient interdite.

DOUAUMONT

Maire : Mme Sylvaine VAUDRON **Mairie :** place monseigneur Ginisty

Nombre d'habitants : 7 habitants

Superficie : 614 hectares

Ce village subit un puissant bombardement et des assauts meurtriers à partir de fin février jusqu'au 2 mars 1916 et tombe en même temps que de très nombreux poilus et officiers français. C'est au cours de ce combat que le capitaine Charles de GAULLE, commandant une compagnie du 33e RI, est blessé puis fait prisonnier en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre.

BEAUMONT EN VERDUNOIS

Maire : M. Pierre LIBERT

Nombre d'habitants : 0 habitant

Superficie : 7,87 km²

BEZONVAUX

Maire : Mme Claude LEONARD

Nombre d'habitants : 0 habitant

Superficie : 9,23 km²

CUMIERES LE MORT HOMME

Maire : M. Jean LAVIGNE

Nombre d'habitants : 0 habitant

Superficie : 6,11 km²

Ce village détruit est le seul de la rive gauche de la Meuse parmi les neuf villages détruits pendant la guerre de 14-18.

FLEURY DEVANT DOUAUMONT

Maire : M Jean-Pierre LAPARRA

Nombre d'habitants : 0 habitant

Superficie : 10,27 km²

Parmi les faits de guerre s'étant déroulés sur le sol de la commune, il faut noter la prise de la Poudrière, le 11 juillet 1916, par les Allemands, un abri sous 10 m de roc, où meurt au combat le Colonel COQUELIN de LISLE, commandant la 255e brigade.

HAUMONT PRES SAMOGNEUX

Maire : Mr Gerard GERVAISE

Nombre d'habitants : 0 habitant

Noms des habitants : les « sachots » du nom des petits sachets en lin que les habitants fabriquaient eux-mêmes pour y entreposer leurs récoltes.

LOUEMONT COTE DU POIVRE

Maire : M François-Xavier LONG

Nombre d'habitants : 0 habitant

Superficie : 8,25 km²

VAUX-DEVANT-DAMLOUP

Maire : Mr Armand FALQUE ★

Mairie : 22 allée des tilleuls - **Noms des habitants :** Vauxois, Hanneçons ou Ecâlots

Nombre d'habitants : 70 habitants

Superficie : 7,87 km²

C'est un village détruit à part puisque, se trouvant à la limite de la « zone rouge » on a pu reconstruire, au fil du temps, un nouveau petit village, tout à proximité de l'ancien village, qui présente les mêmes caractéristiques que ses huit compagnons d'infortune.

ORNES

Maire : M Charles SAINT-VANNE

Nombre d'habitants : 4 maisons et 4 habitants

Mairie : 4 rue Emilie Saint-Vanne

ZONE ROUGE : territoire acheté par l'État en 1919. Le conseil municipal des communes est composé de trois membres dont le maire, tous nommés par le préfet de la Meuse. Ces maires ont presque les mêmes attributs que les maires élus, garant de l'entité administrative. Ils reçoivent une écharpe tricolore, tiennent un registre d'état-civil bloqué « à zéro habitant », siègent à la communauté de communes, et s'occupent de l'entretien de leur village, notamment du monument aux morts.

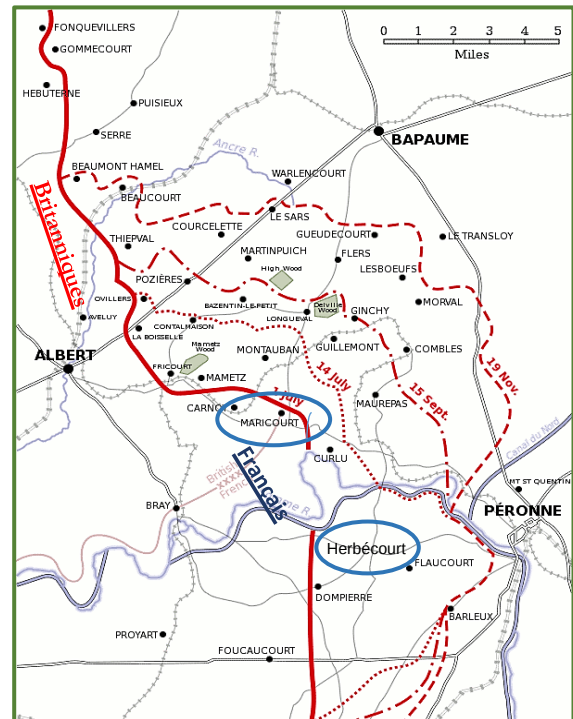
★ Village reconstruit hors de la zone

LA BATAILLE DE LA SOMME :

A l'inverse de Verdun, elle est le symbole d'une guerre internationale. Trois millions de soldats s'affrontent sur un front de 45 km. La jonction britannique et française dans ce département et la venue de troupes des différentes colonies y ont concentré plus d'une vingtaine de nationalités.

Au plus fort de la bataille de Verdun, les Alliés lancent une attaque d'envergure contre les lignes allemandes, plus à l'ouest, près de la Somme. Elle est menée par 26 divisions anglaises (Britanniques et pays du Commonwealth) et 14 divisions françaises.

Le 1^{er} juillet à 7h30 précises, quelques minutes après l'explosion simultanée de plusieurs formidables fourneaux de mines ('Hawthorn' à Beaumont-Hamel, 'Lochnagar' à la Boisselle, 'the Tambour' à Fricourt, etc.) et juste derrière le barrage roulant de l'artillerie, l'infanterie française et l'infanterie britannique bondissent hors de leurs tranchées.



Entourés de bleu, les lieux où sont morts deux soldats figurant sur le monument aux morts de Percy (voir fiches)

Du côté français VI^{ème} Armée, général FAYOLLE, les premiers objectifs sont atteints. Par contre, du côté britannique III^{ème} Armée, général ALLENBY et IV^{ème} Armée, général RAWLINSON, la situation est catastrophique ; les jeunes divisions inexpérimentées viennent se fracasser sur les collines de Thiepval et de Beaumont-Hamel.

Culminant à 45 m de hauteur, le mémorial de THIEPVAL est le plus grand au monde. 72 205 noms de soldats disparus y sont gravés dans la pierre.

Beaumont-Hamel, le mémorial terre-neuvien commémore leur engagement et donne une vision émouvante et réaliste avec son réseau de tranchées.



La Boisselle,

LOCHNAGAR CRATER :

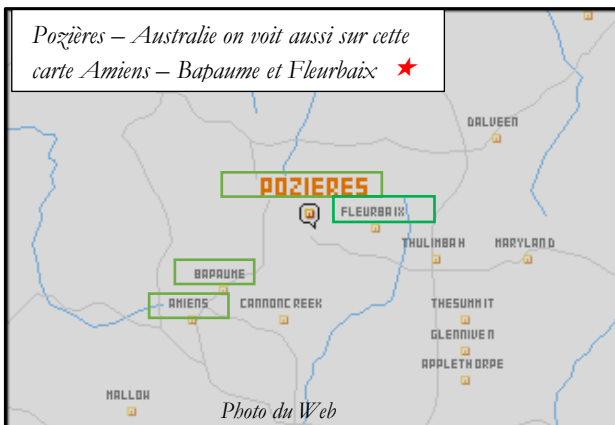
Ce trou de mine de 100 mètres de diamètre et 30 mètres de profondeur est la propriété d'un anglais Richard DUNNING.

Chaque 1^{er} juillet une très émouvante cérémonie a lieu à 7h28 pour commémorer le déclenchement en ce même lieu et à la même heure.

Le 2 juillet les chiffres des pertes tombent, horribles : 58 000 hommes dont 20 000 tués. Pendant les six mois que durera cette bataille, les pertes britanniques et françaises dépasseront 620 000 hommes tandis que les pertes allemandes s'élèveront à près de 450 000 hommes.

En quatre mois et demi de combats, les Britanniques progresseront d'environ 12 km, les Français, moins nombreux, de 5 à 8 km.

POZIERES



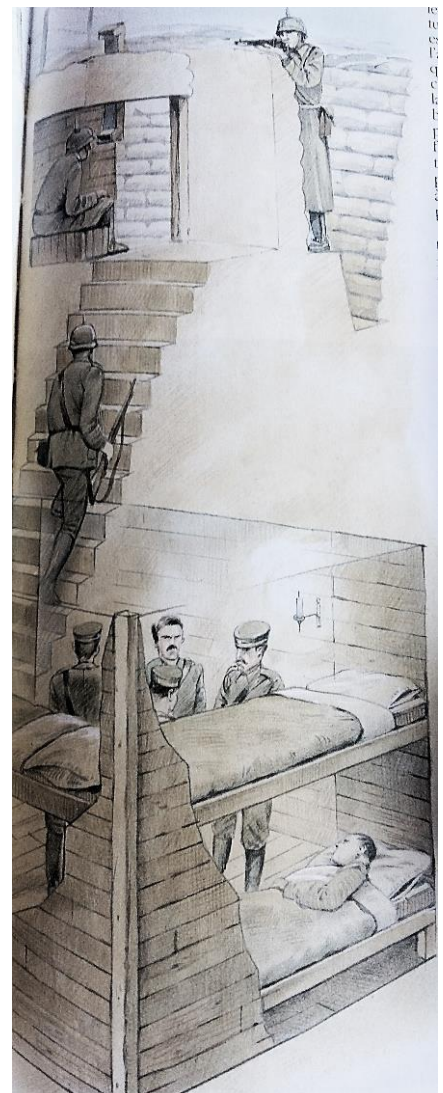
Arrivés le 23 juillet 1916 et après s'être emparés de Pozieres, les Australiens épuisés par d'incessantes contre-attaques d'artillerie, sont relevés le 5 septembre par les canadiens. Trois de leurs divisions subissent des pertes supérieures au tiers des effectifs engagés.

Ce village, possédait une telle renommée dans la mémoire australienne que son nom fut donné, après la guerre, à un petit village du Queensland.

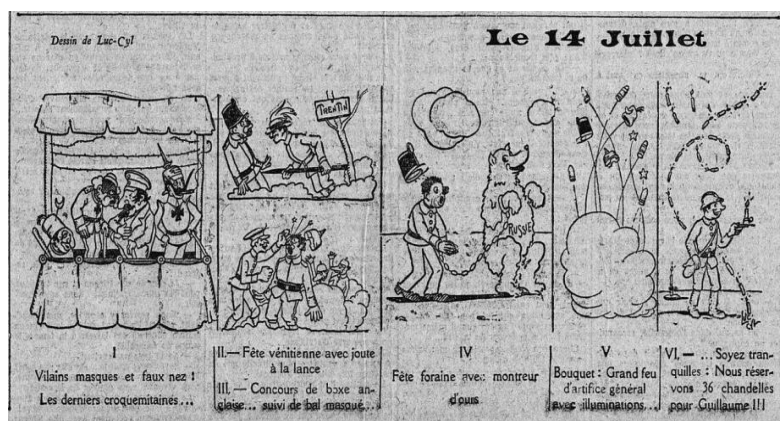
★ Ces villages faisaient partie de la 'zone rouge' de la Somme.

La clé de la résistance allemande aux bombardements massifs qui précédèrent l'offensive sur la Somme, en 1916, réside dans la construction d'abris souterrains en béton. Construits à une profondeur de 3 à 9 m, ils pouvaient abriter jusqu'à une douzaine d'hommes, les protégeant de n'importe quel tir de barrage pour leur permettre ensuite de gagner leurs postes de tir.

(Première guerre mondiale JM WINTER)



Caricature de Luc-CYL (*Le Petit Journal*) - 14 juillet 1916



Jules MOREL

Né le 14 avril 1893 à la Vendue Mignot

Canton de Bouilly (Aube)

Domestique de cultures

Fils de Louis, domicile inconnu, et

De Louise Edmée DARNET domestique chez les Marmottant Rue A. Joly à Percey

Recrutement à Auxerre, classe 1913 – Matricule 275

1^{er} sursis de 30 jours pour maladie, le 24/11/1913 suivi d'un

2^{ème} sursis pour maladie de 30 jours et d'un 3^{ème} sursis pour convalescence de 30 jours jusqu'au 27/01/1914.

Arrivée au corps le 28/02/1914 – soldat de 2^{ème} classe.

Réformé temporaire : Commission de Montargis le 6/03/1914 pour extose du calcanéum au pied gauche suite à une plaie pénétrante.

Rayé des contrôles le 7/03/1914.

Rappelé à l'activité service armé, troupes montées, par la commission de réforme d'Auxerre le 3/02/1915.

Retour aux armées le 7 Mars 1915 et arrivé au corps ledit jour comme 2^{ème} canonnier-conducteur. Canonnier servant le 1^{er} juillet 1915.

Passé au 1^{er} régiment d'artillerie de campagne le 19 août 1915. Maître Pointeur le 8 mars 1916.

Décédé le 4 septembre 1916 à 300 m. N.E. du bois de Maricourt.

Inhumé dans le cimetière militaire de Maricourt – 2^{ème} rang – tombe n°45

Campagne contre l'Allemagne et la Turquie du 2 août 1914 au 4 septembre 1916.

Bataille de la Somme

Musée de l'Armistice de Compiègne



Emile FAUVERNIER

Né à Percey le 7 décembre 1874

Cultivateur

Fils de Hubert et

Elise Marie GUILLOT

Domiciliés à Percey

Recrutement à Auxerre - Classe 1894 – matricule 1167

Armée active- arrivée au corps le 14/11/1895 – Soldat 2^{ème} classe – 79^e RI –

En disponibilité le 18/09/1898 – Passé dans l'armée territoriale le 1/10/1908

Rappelé à l'activité le 1^{er} août 1914 – affecté au 37^{ème} R.I.Territoriale

Décédé de blessures de guerre le 21 Mai 1916 à Bénaménil (Meurthe-et-Moselle)

Ambulance 5/55 avis officiel du 6 juin 1916 n° F.R.7614

Transcription à Percey le 17 décembre 1916

Citations :

Cité à l'ordre de la division N° 43 du 9 juin 1916 : « très bon soldat, brave et énergique au front depuis le début de la guerre. A été grièvement blessé le 20 mai 1916 en défendant une tranchée complètement bouleversée par un bombardement intense et attaquée par les forces supérieures ».

Décoration posthume : J.O. du 5/11/1920 page 17473

Décorations : Croix de Guerre – Etoile d'argent – Médaille militaire

Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 20 mai 1916

Pierre Gustave MÜLLER

Né le 1^{er} septembre 1877

A Cerisières – canton de Doulaincourt (Haute-Marne)

Résidant à Charme-en-L'Angle

Vannier ambulant

Fils de Jean et

D'Anne MUHLBACH

Marié à Marie KREIT le 6 mai 1902 à Troyes - fleuriste ambulante

- Deux enfants :

-

**Catherine née en 1902 à Longeville la Laine (52) dans la voiture d'habitation, de passage à Longeville – (les témoins : Auguste MÜLLER oncle paternel, vannier ambulant et Nicolas KREIT, oncle maternel, musicien ambulant accompagnaient les parents) –*

**Marie, née en 1905 à Marainville (52)*

Recrutement à Chaumont (52) classe 1897 – matricule 578

85^{ème} régiment d'artillerie lourde TA - 'tracteurs artillerie lourde'

Tué à l'ennemi le 5 août 1916 à Herbécourt (Somme)

Transcrit le 8 mai 1918 à Charmes-en-l'Angle (Haute-Marne)

Probablement nomades originaires de l'Est, de passage à Percey pendant le conflit

Source : généalogie de la famille – Généanet.org – Archives départementales de Haute-Marne et de l'Aube

Après s'être vaillamment battus à Verdun, le 85^{ème} RI embarquait le 31 juillet et se dirigeait sur la Somme. Pierre Gustave MULLER est tué le 5 août à Herbécourt.

Dans la nuit du 23 au 24 août, le régiment prenait position à Curlu, participait à la prise du Forest et de Cléry-sur-Somme et perdait, le 3 septembre, les officiers de la 3e batterie (capitaine PONSON, lieutenants HUREL et LAIR), tués tous trois dans leur abri ; par suite de l'avance du 6 au 9 septembre, les batteries se portaient au nord du bois des Ouvrages, d'où elles participaient aux attaques qui amenaient le front à la lisière ouest de Sailly-Sallisel, à la hauteur du bois Saint-Waast, à l'est de Bouchavesnes. Dans les nuits des 7 et 8 octobre, le groupe allait se placer dans un ravin situé à environ 1.400 mètres au nord de Cléry, débouchant dans le ravin Cléry-Bouchavesnes, position aux abords rendus très difficiles par le tir continu de l'ennemi sur la batterie et ses accès. Il fut relevé le 18 octobre.

(Historique des 85^{ème} et 285^{ème} régiments d'artillerie lourde et tracteurs automobiles) BNF GALLICA)



HISTOIRES DROLES DE LILIANE

- A l'hôpital, un vieux monsieur couché dans son lit s'époumone à crier :
le revolver !... le bazooka !... le fusil !... la mitraillette !...

L'infirmière entre précipitamment dans la chambre et l'enguirlande :

Non mais ça ne va pas de crier comme ça !

Vous vous croyez à la guerre ?

Et puis, c'est quoi cette odeur d'urine ?

Elle soulève les draps et s'aperçoit qu'ils sont complètement mouillés.

Mais c'est dégoûtant ! Vous auriez pu demander le pistolet !...

Voilà ! Le pistolet ! C'est le mot que je cherchais.

- Un africain, très noir, arrive à l'aéroport avec un faux passeport et la photo de Léonardo DI CAPRIO dessus. Le douanier, très étonné regarde le noir, puis le passeport. Il regarde encore le noir, puis regarde encore une fois le passeport, et, tellement étonné, il appelle son supérieur.

Dites-moi chef, vous qui êtes un peu plus cultivé que moi, le Titanic il a coulé ou il a brûlé ?

Devinettes

Quelle est la définition de la fidélité ? :

Un manque d'occasions....

Pourquoi les banquiers n'épousent jamais leur maitresse ? :

Pour ne pas transformer une action en obligation.

Pourquoi Saint-Pierre n'accepte que 20% de femmes au paradis ?

C'est normal, sinon ce serait l'enfer.

DECOUVERTE SURPRENANTE DANS UN JARDIN DE PERCEY :



Tête



(Photo www.insectes-net.fr chenille en mouvement)



Il s'agit de la chenille du Sphinx à tête de mort.

Elle fait de 11 cm à l'arrêt et jusqu'à 14 cm en mouvement, impressionnant !



Culture

Auriez-vous eu votre certificat d'études en 1923 ?



Exercices extraits des ouvrages de préparation au Certificat d'Études de 1923

Préparation de l'épreuve de français

1. **DICTÉE** Retrouver les 10 fautes qui se sont glissées dans ce texte

La côte bretonne

Montez le long des pics élevés, jetez-vous dans un de ces sentiers encaissés au flan du coteau et que borde des deux côtés les genêts qui balancent leurs couronnes d'or à cinq pieds au dessus de votre front ; marchez sans écarter le rideau de verdure qui se trouve devant vous, puis tout à coup, quand vous aurez cessé de monter, levez les yeux ! La mer sera à vos pieds ; la mer murmurante, mélancolique, encadrée d'une bordure de montagnes lointaines !

Là, vous pourrez passer des heures, des journées, des mois entiers, sans entendre d'autre bruit que la vague ou le cri de l'oiseau marin, sans voir autre chose que le soleil se levant et se couchant sur les flots, ou parfois une voile rasant la mer à l'horizon, comme un goéland égaré. Rien au monde ne peut rendre la majestueuse tristesse d'un pareil spectacle.

E. SOUVESTRE, *En Bretagne*

2. **FIGURES DE STYLE**

Retrouvez les termes de ces comparaisons.

Pauvre comme	●	●	Artaban
Fier comme	●	●	Nestor
Avare et sot comme	●	●	Socrate
Sage comme	●	●	Job
Vertueux comme	●	●	Midas



Préparation de l'épreuve d'arithmétique

3. **FUMER LE BLÉ**

Un champ qui a la forme d'un trapèze a les dimensions suivantes : petite base, 120m ; grande base, 170m ; hauteur 72m. on demande combien coûtera le nitrate de soude nécessaire à la fumure du blé, sachant qu'il faut 150kg de nitrate à l'hectare et que cet engrais coûte 125f les 100kg.

.....
.....

4. **HECTOLITRES ET COMPAGNIE**

Effectuer l'addition suivante : 375 hl 3 L + 75 dal + 2 cl + 39 L 8 dl

.....
.....



5. **A LA BONNE HEURE**

Une montre avance de 3 min par heure. On la met exactement à l'heure à midi. Quelle heure marquera-t-elle lorsqu'il sera exactement 18 h 20 min ?

Solutions de la page Culture

1. Dictée encaissés, flanc, coteau, bordent, couronnes, au-dessus, rideau, rasant, horizon, goéland.

2. Figures de style Pauvre comme Job ; fier comme Artaban ; avare et sot comme Midas ; sage comme Nestor ; vertueux comme Socrate.

3. Fumer le blé

Surface du champ = $1 \text{ m}^2 \times (120 + 170) / 2 \times 72 = 10440 \text{ m}^2$ ou 1,044 ha. Masse du nitrate nécessaire = $150 \text{ kg} \times 1,044 = 156,6 \text{ kg}$. Prix du nitrate = $(125 \text{ f} \times 156,6) / 100 = 195,75 \text{ f}$.

4. Hectolitres et compagnie

$37503 \text{ l} + 750 \text{ l} + 0,02 \text{ l} + 38,8 \text{ l} = 38292,82 \text{ l}$.

5. A la bonne heure

$18 \text{ h } 20 \text{ m} - 12 \text{ h} = 6 \text{ h } 20 \text{ m}$. En 6 h 20 m ou 6 h $1/3$, la montre avance de $3 \text{ m} \times 6 + 3 \text{ m} / 3 = 19 \text{ m}$. Elle marquera $18 \text{ h } 20 \text{ m} + 19 \text{ m} = 18 \text{ h } 39 \text{ m}$.



SOUVENIRS D'UNE VIEILLE DAME

Au début des années 1940, pendant la seconde guerre mondiale, la mairie de Percy organise une tombola ouverte à tous.

Une jeune fille de Lason, Melle. Raymonde GOURMAND gagne le premier lot. Lorsqu'elle vient le chercher, elle est un peu déçue, il s'agit de 6 kg d'orge. A cette époque, c'était un beau lot pour beaucoup sauf pour elle puisque, d'une famille d'agriculteurs, elle en cultivait elle-même.

Elle laissa donc son lot à d'autres.

A cette époque l'orge remplaçait le café devenu introuvable. On la faisait griller dans une poêle percée et on la moulait dans un moulin à café.



Sur cette photo : Raymonde GOURMAND épouse VIAUT avec sa fille Isabelle BAILLY et sa petite-fille Barbara.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Le 6 août 2016 Mr Michael DARDOL et Mme Estelle PIROËLLE

Le 27 août 2016 Mr Cyrille RAFLIN et Mme Vanessa POITRENAUD

Tous nos vœux de bonheur

DECES

Le 14 juillet 2016 Mme Emilienne LOROT épouse PALFROIX

Le 22 juillet 2016 Mme BOUGADRA épouse ZAROUALA

NOUVEAUX ARRIVANTS

■ Mme Virginie SARGEL et son fils - 25, rue Albert Joly

■ Mr David CHIZALLET et Mme Lucie BELARBI et leurs enfants - 5, rue de la fontaine

■ Mme Gwendoline HLADYS et ses enfants - 17, rue de la Sogne

Nous leur souhaitons la bienvenue

DATES A RETENIR

Le 10 septembre : rando nocturne

Le 19 novembre : loto

Le 3 décembre : repas des aînés

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web: www.percey.fr

Communauté de communes du florentinois (T: 03 86 35 08 57)

SPANC – portage des repas (T : 03 86 35 94 15 le lundi et jeudi)

Ordures ménagères (T : 03 86 35 94 16)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.

IPNS

INFLUENZA AVIAIRE

« Règles de biosécurité »

Je ne fais pas de commerce, je n'ai que quelques poules, suis-je concerné ?



OUI ! Car tout détenteur d'oiseaux est concerné

L'influenza aviaire (ou grippe aviaire) est une maladie animale, virale, très contagieuse. Toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages, sont sensibles à cette maladie. La forme hautement pathogène provoque des symptômes pouvant aboutir rapidement à la mort des oiseaux.

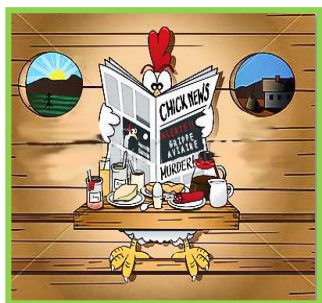
Les oiseaux migrateurs constituent un vecteur de diffusion du virus.

Ce que je dois faire



Je clôture les parcours et m'assure de l'origine des oiseaux que j'introduis.

Je ne mélange pas mes volailles avec les autres animaux et celles du voisin.



Je distribue les aliments et l'eau à l'intérieur.

Je ne stocke pas des aliments à l'extérieur.



J'appelle mon vétérinaire dès que je constate que mes volailles ne vont pas bien.

J'évite tout contact avec les oiseaux sauvages.



Si besoin, je peux confiner mes volailles (bâtiment fermé ou filet).

Je ne laisse pas traîner les cadavres, j'enfouis les fientes et le fumier.

Ce que je ne dois pas faire

